



Tournage et fraisage de pièces plus compliquées dans un temps alloué (FORMF5)

Code du module	FORMF5
Unité capitalisable	Fabrication de pièces exigeantes par tournage et fraisage (ENSP3)
Méthodes d'évaluations fixés	1
Métier / Profession	Mécanicien d'usinage
Diplôme / Certificat	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation	Mise à l'essai, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti est capable de déterminer les étapes de travail pour la fabrication de pièces compliquées en tenant compte des machines, des appareils, des accessoires et des outils disponibles.</p> <p style="text-align: center;">Sélective</p>
Indicateurs	
<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenti documente les étapes de travail par écrit. 	
Socles	
<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenti a établi des étapes de travail fondamentalement correctes. 	

2

L'apprenti est capable de fabriquer des pièces de travail tournées avec des ajustements cylindriques, des rainures et des rayons en effectuant l'usinage extérieur et intérieur et en se servant de tours conventionnels, certaines dimensions ne devant pas dépasser les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10 conformément à leur fonction sur la pièce de travail finie.

Sélective

Indicateurs

- Les pièces de travail tournées sont dans un état convenable.
- L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.

Socles

- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.

3

L'apprenti est capable de fabriquer des pièces prismatiques avec des ouvertures, des forures, des rainures et des cercles trous en se servant de fraiseuses conventionnelles, dans les limites de la tolérance générale ISO 2768-f et des tolérances de fabrication IT7 à IT10.

Sélective

Indicateurs

- Les pièces de travail fraisées sont dans un état convenable.
- L'apprenti respecte la suite des étapes de la fabrication.

Socles

- Les pièces fabriquées sans assistance démesurée de la part du formateur étaient en grande majorité utilisables.

4

L'apprenti est capable d'évaluer les résultats sur les pièces de travail fabriquées et d'estimer si les critères requis ont été respectés.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti évalue les résultats du travail.
- L'apprenti dispose des documents et des listes de contrôle requis.

Socles

- L'apprenti a soigneusement fait état de l'évaluation dans les documents et dans les documentations habituels en interne.

5

L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité, de propreté et d'hygiène au poste de travail.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti respecte les consignes internes de même que la législation en la matière.
- L'apprenti utilise les équipements de protection de manière réglementaire.

Socles

- L'apprenti a respecté les règles de sécurité et aucune infraction grave ou répétée n'a été constatée en la matière.

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 1/5

Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 0